
COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2021

ELECTION DU FUTUR PRESIDENT DE LA CONFERENCE DES BATONNIERS

La Conférence des bâtonniers réunie en assemblée générale, a procédé, le 18 juin, à **l'élection de son premier vice-président, futur président.**

Bruno Blanquer, ancien bâtonnier de Narbonne, a été élu, au second tour, avec 16 684 voix sur 30 307 votants (29 885 suffrages exprimés). Il succèdera, le 1^{er} janvier 2022, à la présidente Hélène Fontaine, ancien bâtonnier de Lille, qui préside la Conférence des bâtonniers depuis janvier 2020.

Le nouveau premier vice-président, âgé de 58 ans, a prêté serment en 1990 à Narbonne, où il exerce aujourd'hui encore en tant qu'avocat généraliste. Bâtonnier de ce même barreau en 2012 et 2013, il a été membre du bureau de la Conférence des bâtonniers de 2014 à 2019 et en a été vice-président lors de ces deux dernières années de mandat.

Il est également président de la Conférence régionale du Grand Sud-Ouest depuis 2020.

« *Changer, pour rester ce que nous sommes* » est le slogan qu'il a décliné en programme et lui a permis de se faire élire.

Lors de son dernier discours, le jour des élections il a insisté sur les réformes qu'il espérait initié et « la révolution démocratique » qu'il comptait insuffler à la tête de la Conférence.

Contact presse

Sophie Biri Julien

e-mail : sbirijulien@conferencedesbatonniers.com

tél. : 01 44 41 99 19

A propos de la Conférence des bâtonniers

La Conférence des bâtonniers regroupe, exception faite du barreau de Paris, l'ensemble des bâtonniers en exercice de France. Créée il y a plus de cent dix ans, la Conférence des bâtonniers est un lieu de travail, de créativité et de débats intenses et ouverts, pour celles et ceux qui, sur le terrain, assument la responsabilité des Barreaux. La Conférence parce qu'elle est la réunion volontaire des bâtonniers incarne l'ordinalité en mouvement.
